



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Secrétariat Exécutif

N/Réf.

00000831 /SE/SEA/U-CPM

Ouagadougou, le 01 OCT 2026

Objet : Avis d'appel d'offres pour les services de gardiennage des locaux du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

1. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) lance un appel d'offres à prix unitaires pour le recrutement d'un prestataire pour assurer les services de gardiennage des locaux du CILSS.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace CILSS, être en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe (au niveau fiscal et social).
3. Les services sollicités sont constitués en un lot unique : **services de gardiennage des locaux du CILSS**
4. La période d'exécution du contrat est d'une année renouvelable deux fois.
5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel sur le site web du CILSS ou via le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1wgK8UWs8LZ4eRrvKK_7z2nmUWhlwyJoC/view?usp=sharing
6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trente mille (30 000) FCFA. La méthode de paiement sera par versement sur le compte intitulé CILSS/Génération des Ressources, Compte N° : 017084424103; Code banque : BF 148 ; Code guichet : 01001, Clé RIB : 79, ouvert à CORIS BANK INTERNATIONAL, Ouagadougou Burkina Faso
7. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tel : 00226

25 49 96 00, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, Rez de Chaussée, porte n°114 **au plus tard le mercredi 04 novembre 2026 à 10 heures 00 mn GMT**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le CILSS ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de cent vingt jours (120) *jours*, à compter de la date de remise des offres.



Le Secrétaire exécutif adjoint

Sylvain Nafiba OUEDRAOGO